

La construction identitaire chez les Maghrébins de France. Entre le désir d'être soi-même et le souci d'intégration

Nadia Grine

Université d'Alger II, Algérie

Introduction

La question des identités suscite à notre époque un engouement tout particulier. La mondialisation ainsi que les phénomènes de migration/immigration individuelle ou collective ont conduit à l'éveil des États sur leurs identités nationales, éveil qui se manifeste par l'émergence d'un discours sur soi et sur l'autre, suivie d'un ensemble de mesures prises par les différents États pour contrer l'érosion identitaire¹. Et c'est dans un tel espace fait de mesures et de discours que « l'immigré »² se voit sommé de négocier une identité qu'il est à chaque fois invité à réajuster pour être accepté par la société d'accueil. Deux réactions extrêmes à cette « intolérance » sont possibles : rejet de certains traits identitaires originels pour se conformer à la société d'accueil – assimilation – (Aissaoui , De Sousa 23) ou repli sur soi et refus de se conformer se manifestant par une multitude de comportements : production d'un contre-discours dont le but est de discréditer « les positions intolérantes » du pays d'accueil³, attitudes exhibitionnistes visant à s'affirmer en narguant la société d'accueil (la burqa, la barbe ...). Entre les deux attitudes extrêmes, plusieurs autres sont possibles. La plus salubre

¹ Interdiction du port du voile islamique dans les écoles publiques en France en mars 2004, loi interdisant la construction de minarets en Suisse votée le 29 novembre 2009 (référendum)...

² Par immigré nous entendons toute personne désignée par ce nom en France. Nous y reviendrons plus loin.

³ Qui met en avant un discours sur soi en totale contradiction avec de telles positions.

d'entre elles, nous dit Poirier, est celle du choix assumé de l'Hétéroculture, synthèse harmonieuse des deux cultures, conçue par la communauté vivant un entre-deux déstabilisant comme une issue à ses problèmes d'appartenance culturelle et assumée comme telle par la communauté en question.

La communauté maghrébine installée en France offre un terrain d'analyse intéressant pour approcher le phénomène de construction-négociation identitaire dans un environnement caractérisé par une double pression : celle des pays d'origine (identité d'origine) et celle de la société d'accueil. Entre le désir de rester soi-même et celui d'être accepté (qui passe par la nécessité de ressembler à l'autre)⁴ le cœur balance.

I. Considérations théoriques et méthodologiques

1. Problématique

Dans une étude antérieure, nous avons réfléchi sur le phénomène de construction identitaire chez un personnage d'Azouz Begag, un Français d'origine algérienne dont le projet identitaire initial était de s'assimiler à la culture française qui le fascinait, mais qui, confronté au rejet de la société française, a fini par se créer un espace identitaire propre (Grine). Ce que Begag met en scène à travers son roman *Béni ou le paradis privé* n'est, en fait, qu'un processus assez général que l'on peut observer dans les situations de conflit identitaire résultant de la stigmatisation de la culture des origines par un groupe dominant dont la culture est présentée comme supérieure. Un tel rapport de force amène les membres du groupe dominé à intérioriser le sentiment d'une infériorité qu'on leur impose. L'assimilation devient, dans ce cas, le seul moyen de gagner l'estime de l'autre et de regagner l'estime de soi. Pour Fanon, le désir de s'assimiler à l'autre (le dominant) témoigne d'un besoin vital ressenti

⁴ Surtout dans le cas de l'immigré en France, pays où « intégration » rime avec « réduction des différences », donc avec « assimilation ». Geisser voit dans la politique d'intégration une « forme nouvelle et déguisée du vieux projet assimilationniste » (40).

par le dominé : prouver son humanité à un autre qui ne la lui reconnaît pas. C'est une sorte de stratégie de survie adoptée par le dominé pour obliger le dominant à reconnaître son existence ou pour obtenir son approbation. Mais une telle entreprise est périlleuse. Le dominant ne voit pas toujours d'un bon œil le fait d'être singé par celui qui ne sera à ses yeux, de toutes les façons, jamais son égal. Et les sacrifices du dominé sont le plus souvent soldés par l'échec. La désillusion finit par enfanter la frustration qui engendre à son tour la violence. Si la domination crée le désir de ressembler à l'autre (dominant) « elle suscite aussi des résurgences et conduit à des rejets, signes d'une personnalité divisée... » souligne Bernard (96). Cultiver sa différence et l'exhiber publiquement (parfois dans la violence) relève de cette démarche et constitue une manière de s'affirmer dans une société qui vous renie. C'est ce que les anthropologues appellent l'ethnicité du pauvre (Geisser 40).

Si notre première étude a contribué à notre compréhension du phénomène étudié, elle n'en a fourni que quelques éclairages. Ce phénomène de construction-négociation identitaire gagnerait donc à être observé ailleurs que dans une œuvre de fiction, c'est-à-dire dans des productions discursives « réelles ». La réalité du Français originaire du Maghreb – enfant d'immigré surtout – n'est pas si différente de celle de Béni – les œuvres de Noiriél de Geisser en témoignent largement. La marginalisation et la stigmatisation dont il est victime, doublées de celle dont ont été victimes ses parents (ou grands-parents) sous la colonisation puis en tant qu'immigrés font de lui un être doublement infériorisé qui cherche continuellement à trouver un équilibre entre les différents éléments identitaires qu'on lui propose dans un univers de tension qui ne lui facilite pas la tâche.

Comment le Français issu de l'immigration vit-il son identité dans un contexte de plus en plus gagné par la xénophobie et par le rejet de tout ce qui est arabe ou musulman (Geisser 45)? Comment son malaise identitaire se traduit-il dans ses discours? Se sent-il français à part entière, maghrébin à part entière ou les deux à la fois? Comment est-il désigné? Comment s'auto-désigne-t-il? Comment est-il perçu? Qu'est-ce qui se dégage de sa personnalité? Comment se définit-il?...Autant de questions

auxquelles nous souhaitons répondre à travers l'analyse d'un certain nombre de discours tirés du grand débat sur l'identité nationale.

2. Encrage théorique et démarche

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'analyse de discours (l'AD). Il s'agit d'une discipline qui se donne pour objectif l'interprétation « objective » du discours saisi dans toute sa complexité. Les lectures du discours que propose cette discipline prennent en considération les éléments contextuels – contexte socio-historique, socio-discursif et contexte situationnel – ayant présidé à la production du discours. Le contenu de ce dernier devient, dans ce cas, un élément important mais non suffisant dans cette entreprise délicate d'interprétation des discours.

Dans la présente réflexion, nous proposons d'observer l'identité des Maghrébins de France telle qu'elle se dégage à travers les discours qu'ils tiennent sur eux-mêmes et sur leur communauté (discours de présentation). Mais, avant d'en arriver là, il convient de revenir sur l'opposition pertinente entre identité et identité mise en discours. Charaudeau s'est penché sur la question. Nous résumons ici, l'essentiel de sa réflexion théorique sur le sujet.

L'auteur distingue deux types d'identité chez le sujet ou le groupe : « identité sociale » et « identité discursive ». Celles-ci sont différentes mais solidaires : « l'identité sociale a besoin d'être confortée, renforcée, recrée ou au contraire, occultée par le comportement langagier du sujet parlant, et l'identité discursive, pour se construire a besoin d'un socle d'identité sociale ». Sur la base de ce socle, le sujet parlant opère un ensemble de choix stratégiques pour construire une identité discursive tenant compte des caractéristiques de la situation de communication et de l'effet qu'il veut avoir sur l'auditoire. « [...] Tantôt l'identité discursive réactive l'identité sociale, tantôt elle la masque, tantôt elle la déplace », nous explique Charaudeau. Ainsi, il ne faut pas s'attendre à ce que l'identité sociale du sujet soit révélée dans toute sa substance, sa vérité et sa complexité à travers les discours identitaires du sujet parlant. Ce qui en ressort à travers ces discours n'est que le résultat

d'un jeu complexe entre l'intention de l'émetteur (ce qu'il veut laisser paraître de son identité), son interprétation de la situation, sa représentation des interlocuteurs. Pour Charaudeau, « [...] la situation de communication [...] donne des instructions quant à la façon de se comporter discursivement, c'est-à-dire définit certains traits de l'identité discursive. Restera au sujet parlant la possibilité de choisir entre se montrer conforme à ces instructions en les respectant, ou décider de masquer ces instructions, les subvertir ou les transgresser ».

3. Contextes de production des discours

Cette partie se propose de situer sur les plans socio-historique, socio-discursif et situationnel les discours à analyser. En effet, ces discours ne sont pas que le fait de leurs énonciateurs respectifs mais aussi le fait de conditions sociohistoriques qui les ont rendus possibles et en dehors desquels ils n'auraient pas le sens qui est le leur (Charaudeau). Ces conditions sociohistoriques ont permis l'émergence d'une masse de discours dont les plus dominants sont les discours politiques et les discours médiatiques (qui se mêlent souvent). C'est par rapport à ces discours que les discours à analyser se situent, leur faisant ainsi écho.

La période que l'on peut considérer comme le contexte sociopolitique immédiat de ces discours s'étale entre 2005 année d'accession de Nicolas Sarkozy au poste de ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement des territoires, et 2012, année où il quitte son poste de Président de la République française. Sarkozy se démarque en tant que ministre (mai 2005- mai 2007), que candidat à la présidentielle (à partir du 14 janvier 2007), puis en tant que président de la République (mai 2007- mai 2012) par une liberté langagière sans précédent (Calvet et Véronis). Ce dernier a fait de l'insécurité, associée à l'immigration maghrébine,⁵

⁵ L'association violence (ou danger)/immigration maghrébine (ou islam), n'est pourtant pas une innovation de N. Sarkozy. Cette représentation négative est née dans les années 80 suite à ce qu'on appelle la crise des banlieues. « Dans le discours gouvernemental de l'époque, les thèmes des « banlieues » et des « quartiers chauds » sont associés de façon récurrente à ceux de « l'immigration maghrébine » et des « nouvelles générations » précise Geisser (47).

son cheval de bataille coupant ainsi l'herbe sous les pieds du FN⁶ et opérant une rupture dans l'espace du politiquement correct dominé, selon les propos de ce dernier, par une « pensée unique » stérile, héritée des socialistes et qui a plongé la France dans un univers d'interdits, un univers où certains sujets – comme celui de l'immigration – étaient devenus tabous. Son ton virulent et ses méthodes musclées à l'encontre de la « racaille » des banlieues⁷ associés à ses combats certaines manifestations de la culture maghrébine ou musulmane en général, lui ont valu une grande popularité parmi une bonne partie de la société, sensible à ces discours alarmistes et craignant à la fois une montée de l'insécurité et une dangereuse islamisation de la France. Ceci lui a valu, par ailleurs une grande vague d'indignation parfois même dans son propre camp⁸. Mais Sarkozy persiste et signe. Il fait de la réflexion sur l'identité nationale (associée au thème de l'immigration maghrébine) un des thèmes majeurs de sa campagne électorale et promet d'ouvrir un grand débat national sur le sujet une fois élu président, promesse qu'il tient malgré une forte opposition politique à cette idée. Ainsi, le débat est lancé par son ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire⁹ Eric Besson le 2 novembre 2009, débat auquel est convié l'ensemble des politiques et des citoyens français. Un espace officiel va abriter ce grand débat (site du ministère en question)¹⁰.

⁶ « Je veux regarder en face la question de l'immigration » (Calvet 46) déclare-t-il en réponse à ceux qui l'accusent de jouer le jeu du FN et d'attiser les sentiments de haines envers les immigrants.

⁷ Pendant sa campagne électorale, il était le « candidat qui promettait de nettoyer les cités au Karcher... » (Calvet et Véronis 70).

⁸ « Il ne lui a pas été reproché de parler d'immigration, ni de parler d'identité nationale [...] mais de mêler les deux questions, laissant entendre que l'immigration est un problème pour l'identité » (Calvet et Véronis 64)

⁹ Le ministère est créé sous la présidence de Sarkozy en mai 2007. Ayant suscité une forte opposition, ce « ministère de la honte », comme l'ont surnommé certains, a été supprimé en novembre 2010.

¹⁰ Clôture du débat : 2 février 2010.

II. Analyse du corpus

Faute d'espace, nous ne présenterons ici qu'une partie de l'analyse de notre corpus, celle relative à l'identité des Maghrébins de France telle qu'elle se lit à travers les discours de présentation¹¹.

1. Présentation générale de l'échange

Notre corpus est constitué d'un certain nombre de discours écrits (31 tours de parole) recueillis sur le site officiel consacré au grand débat. Il s'agit d'un échange entre internautes sur la question de l'identité nationale. La période de production de ces échanges s'étale du 14/01/2010 au 02/02/2010. Le nombre des participants à cet échange est 22¹². Parmi ces intervenants, *Aïcha la belle*¹³, *Lettré musulman*¹⁴, *SISI83*, *Assia*¹⁵, *Stéphanie la mu...*¹⁶, *Kayna*¹⁷, sont musulmans.¹⁸ *Spinoza* a de fortes chances de l'être, *Anick* pourrait l'être¹⁹. Les autres ne le sont probablement pas ou ne préfèrent pas afficher leur appartenance à cette communauté.

¹¹ L'analyse détaillée et complète du corpus fera l'objet d'une publication ultérieure.

¹² La plupart sont intervenus une seule fois (17/22). Parmi les 5 participants restant, 4 ont pris la parole deux fois : Lilloisdu sud, Z, Stéphanie la mu... et Anick. Mariane quant à elle est intervenue 5 fois à différents endroits de l'évolution du débat.

¹³ Aïcha est un prénom arabe très répondu dans le Maghreb. Le pseudo Aïcha la belle témoigne d'une démarche d'auto-valorisation (attribut positif : la beauté).

¹⁴ Cette démarche d'auto-valorisation est observable aussi à travers le choix du pseudo Lettré musulman (attribut positif : l'instruction).

¹⁵ Prénom arabe très répandu dans le Maghreb.

¹⁶ Le prénom français peut laisser croire qu'il s'agit d'une française convertie à l'Islam, mais, le niveau de maîtrise de la langue française que l'on peut observer à travers son expression contredit cette hypothèse. En aucun cas ça ne pourrait être l'expression d'une native de la langue française.

¹⁷ Prénom algérien d'origine berbère – Kahina- transcrit tel qu'il est prononcé en France : aspiration du h.

¹⁸ Parmi les femmes musulmanes participant au débat, Kayna est une universitaire portant le voile, Stéphanie la mu... est femme au foyer, maman d'enfants scolarisés, pas très instruite à en croire son niveau de maîtrise de la langue française. Elle porte la burqa. Les autres s'habillent à l'occidentale.

¹⁹ Si le pseudo Anick (prénom français) n'indique pas une quelconque appartenance à la communauté musulmane, les positions prises par ce dernier à l'égard des participants ayant attaqué l'Islam et les musulmans, ainsi qu'une certaine connaissance de l'Islam affichée par ce dernier laissent croire qu'il s'agit d'un français converti à l'Islam. Par ailleurs, le contenu du discours de Spinoza qui se montre sévère vis-à-vis du projet d'une loi interdisant la burqa, permet de conclure qu'il s'agit bien d'un musulman.

Le débat est ouvert par *Aicha la belle* qui commence par se présenter avant de se situer par rapport aux discours ordinaires²⁰ tenus sur sa communauté à laquelle on reproche certains comportements jugés incompatibles avec la République (port de la burqa, construction des minarets), ou, plus grave encore, à laquelle on colle une étiquette fortement dépréciative : le « terrorisme ». Les premières réponses sont adressées à Aicha : du tour de parole 1 à 7. Au-delà de ce tour de parole, les destinataires se diversifient²¹. Dans leurs réponses, les intervenants reprennent les points évoqués par *Aicha la belle* en les commentant et en se positionnant par rapport à eux (accord total, partiel, désaccord...). De nouveaux thèmes s'ajoutent au fur et à mesure de l'avancement du débat.

2. Identité discursive des Maghrébins de France

L'identité discursive des intervenants au débat peut se manifester à travers le choix du pseudo, le discours de présentation, les positionnements affichés par rapport à certaines des polémiques concernant leur communauté... Seront analysés ici les discours de présentations uniquement. Trois discours de présentation ont été retenus : celui d'Aicha la belle, celui de Kayna et celui de Stéphanie la mu... La première de ses femmes s'habille à l'occidentale, la deuxième est voilée, la troisième porte la burqa²².

3. Analyse des discours de présentation

« *Je suis musulmane, Française issue de l'immigration. Je ne porte pas le voile mais je suis très attachée à ma religion...* ». Tels sont les propos qu'utilise « A » pour se présenter à l'ensemble de la communauté française.

²⁰ Ou représentations sauvages.

²¹ A partir du 8^e tour de parole Aicha n'est plus systématiquement interpellée (de façon directe ou indirecte). Dans les tours de parole 8, 10, 25, 26, 27, 29, 30, on interpelle explicitement d'autres intervenants. Certaines interventions ne visent pas un intervenant en particulier.

²² Dans la partie qui suivra, le pseudo Aicha la belle sera remplacé par « A », Kayna par « K », et Stéphanie la mu... par « S ».

Ce qui frappe dans ce passage, c'est d'abord le classement par cette intervenante des éléments identitaires qui la définissent (éléments assumés, puisqu'elle les affiche) et ensuite son adoption d'une désignation (donc catégorisation) dont la vocation est de stigmatiser sa communauté : issue de l'immigration²³.

« A » se définit d'abord et avant tout comme musulmane. Elle n'est française qu'en second lieu et encore ! « A » ne se dit pas française tout court mais « française issue de l'immigration ». Elle ne s'identifie pas à l'ensemble de ses concitoyens mais à une partie de cet ensemble se distinguant par une particularité : l'origine étrangère. Le syntagme « *issue de l'immigration* » indique clairement que son énonciatrice n'est pas elle-même immigrée. Elle fait partie des enfants nés en France de parents étrangers, mais pas n'importe lesquels.

Expression imprécise (de quelle immigration s'agit-il?), cette désignation s'applique, dans le contexte discursif français aux Français dont les parents sont originaires du Maghreb. Ainsi, « A » emprunte pour se présenter, la désignation que l'on utilise pour nommer la seconde génération de l'immigration maghrébine (Geisser). Une telle catégorisation, qui efface les différentes nationalités des parents (tous logés à la même enseigne) est bien intériorisée par « A » qui ne voit pas l'utilité de préciser l'origine nationale de ses parents.

Après s'être définie par identification à des groupes (confessionnel, national, groupe partageant des origines) auxquels elle déclare appartenir, « A », en tant que femme musulmane, se situe par rapport à l'opposition voilée/non voilée²⁴ qui ne reflète en rien, à ses yeux, le degré de foi de la femme musulmane. « A » se présente comme une musulmane non voilée, mais « *très attachée à sa religion* ». Sa tenue vestimentaire ne

²³ Cette désignation est utilisée plus loin (tour de parole 10) par une seule autre française d'origine Maghrébine, Assia.

²⁴ C'est le cas aussi de SISI 83 qui affirme : « *je ne porte pas le voile moi-même ni personne dans mon entourage...* ». Stéphanie la mu... se définit comme suit : « *je suis(...) musulmane et française et je porte le niqab* ».

représente pas à ses yeux un quelconque rejet de sa religion, elle tient à le signaler.

Nous pouvons constater qu'« A », sans faire dans la surenchère identitaire, assume parfaitement son appartenance à une communauté dont elle dénonce la stigmatisation.

Les présentations de « K » et de « S » méritent aussi qu'on s'y attarde un peu. « K » rejette la ghettoïsation de sa communauté et sa présentation comme une communauté ayant une culture à part, différente de celle des autres Français. Pour elle, les particularités culturelles des musulmans de France doivent être considérées comme faisant partie d'une culture plurielle, la culture française : *« y a pas de ta culture et de votre culture, moi je suis française, j'étudie l'histoire de la France, je suis à Sciences politiques et je porte le voile! Alors vos prétextes affirmant que on ferai mieux d'enlever nos voile pour mieux s'intégrer me font bien rire. J'aime être française parce que c'est un pays tolérant et je veux que ça dure!! »*. Contrairement à « A », « K » se définit comme française à part entière. Elle ne veut pas s'enfermer dans des sous ensembles. Elle est française et sa culture est française (elle étudie l'histoire de la France et sa politique). Plus que cela, elle aime être française pour une raison bien précise : la tolérance de ce pays, une qualité qui devrait justement lui garantir d'être acceptée quelque soit sa religion et ce qui en découle comme comportement vestimentaire : le voile. Contrairement au discours de « A », une grande assurance se dégage du discours de « K » qui assume parfaitement sa « complexité culturelle ». Son ton est péremptoire : usage du subjonctif pour appeler à ce que cesse une stigmatisation injuste des musulmans de France et pour qu'on ouvre les yeux sur les vrais enjeux que masquent les discours alarmistes sur la non-intégration de cette communauté : *« qu'on arrête un peu de prendre les musulmans dans le collimateur, qu'on accepte que c'est une manipulation politique pour ne pas qu'on voit les vrais problèmes »*, usage du verbe vouloir *« je veux que ça dure... »*.

« S » présente un profil différent. C'est l'exemple typique de la personne qui veut exhiber sa différence. Dès le départ, elle affiche sa différence en commençant son discours par une salutation en langue arabe, celle de l'Islam *« As salam alayky wa rahmatoululah »* (paix et miséricorde de Dieu

sur vous). Plus loin, elle s'adresse à ses « sœurs » portant le voile à qui elle adresse un message d'admiration (en langue arabe : « *machallah* ») et d'encouragement « *bon courage à toute les sœurs* ». « S » se présente comme « *musulmane et française* » portant le « *niqab* »²⁵ et n'ayant nullement l'intention de s'en débarrasser. Elle ne semble même pas inquiétée par la mesure contrairement à d'autres : « *... si une loi doit passez on véra on est pas toutes seul en France a le portez a moins qui fasse une prison pour nous lolll* ». « S » affiche un côté rebelle, elle est prête à défier une loi qui lui interdirait de porter le voile intégral. Son discours, mêlé de dérision, est une invitation à ne pas fléchir lancée à l'égard de ses « sœurs ».

Conclusion

L'analyse des discours de présentation de trois femmes françaises musulmanes présentant des profils différents a permis de constater un grand attachement à leur religion qui n'est pas forcément lié au port du voile. D'ailleurs, seules deux femmes participant au débat déclarent porter cet habit. Les autres femmes déclarent s'habiller à l'occidentale. Deux intervenants musulmans (un homme et une femme) affirment qu'aucune personne de leur entourage féminin ne porte cette tenue. Cependant, concernés directement ou pas par la burqa (ou même le voile), les personnes identifiées comme musulmanes (auto-identification, ou identification grâce à des indices présents dans leurs discours), s'opposent de façon unanime au projet de loi visant l'interdiction du port de la burqa dans les espaces publics. Cette interdiction est perçue comme dangereuse (« *j'ai peur* », « *j'ai les mêmes craintes que vous* »...) dans la mesure où elle peut entraîner d'autres restrictions des libertés de cette communauté (interdiction du voile

²⁵ Il est important de souligner l'usage du mot *niqab* et non celui de *burqa* pour signifier « voile intégral ». Dans le discours politique et médiatique ce sont les désignations *burqa* et *voile intégral* qui sont utilisées pour évoquer le voile qui couvre aussi tout le visage ou une bonne partie de ce dernier. « S » se démarque en utilisant une désignation propre à sa communauté (mot arabe utilisé y compris dans le Maghreb). Elle distingue le *niqab* du *sittar* et de la *burqa* qui n'est même pas portée en France. « S » insiste sur ce point.

par exemple). On peut lire dans les discours des musulmans en général l'expression d'un sentiment de peur et de malaise identitaire.

Au-delà de ces constats, on peut s'interroger sur la place occupée par le thème « burqa » dans le débat. Le fait qu'il en soit le thème dominant peut paraître paradoxal étant donné que cet habit ne représente pas une spécificité maghrébine. Dans les pays du Maghreb, le port de la burqa (et non du voile) est perçu comme un geste d'imitation témoignant d'un extrémisme étranger aux pratiques religieuses maghrébines. En France, le phénomène reste minoritaire et ne mérite pas que l'on s'y attarde autant. Mais l'orientation que prend le discours des Maghrébins de France trouve son explication dans le discours politico-médiatique qui la détermine dans une large mesure. En effet, parmi un nombre important de possibilités thématiques, les Maghrébins de France ne font que reproduire celles sélectionnées par les faiseurs d'opinion (politiques et médias) ce qui rend compte de la difficulté d'échapper aux paradigmes significatifs dominants de sa société et de son époque.

Liste d'œuvres citées

- Aissaoui, L., De Sousa, M. « "Etranger ici, étranger là-bas". Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France ». *Synergies Monde* 5 (2008) : 17-27.
- Bernard, Philippe J. « Les traits de culture nationaux dans la perspective sociale ». *Identités collectives et relations inter-culturelles* (col.). Bruxelles : Complexe S.P.R.L. 1979 : 89- 107.
- Calvet, Louis Jean et Véronis, J. *Les mots de Nicolas SARKOSY*. Paris : Seuil, 2006.
- Charaudeau, Patrick. « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière ». In Charaudeau Patrick (dir.). *Identité sociales et discursives du sujet parlant*. Paris : L'Harmattan, 2009.
<<http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>>.
- Fanon, Frantz. *Peau noire, masques blancs*. Alger : ENAG Editions, 1993.
- Geisser, Vincent. « La mise en scène républicaine de l'ethnicité maghrébine. Discours d'État, discours d'acteurs? ». *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale* (sous la direction de Catherine Neveu). Paris : L'Harmattan, 1999 : 39-52. <<http://www2.cndp.fr/revueVEI/121/03905211.pdf>>.
- Grine, Nadia. « L'identité, entre l'être, le paraître et le désir d'identification. Analyse du roman *Béni ou le Paradis privé* d'Azouz Begag ». In Denooz, Laurence et Thieblemont, Sylvie (dir.). *Questions de communication : Le Moi et l'Autre. Études pluridisciplinaires*. N° spécial. Nancy : PUN, 2011.
- Noiriel, Gérard. *A quoi sert l'identité Nationale?* Agone : 2007.
- Poirier, Jacques. « Aliénation culturelle et hétéroculture ». *Identités collectives et relations interculturelles*. Bruxelles : Complexe SPRL. 1978.
- Streiff-Fenart, Jocelyne. « Les recherches interethniques en France. Le renouveau? ». In *Migrants-Formation* n°109 (juin 1997) : 48-65.
<<http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00085414/>>.
- Site officiel de la présidence de la république française. Rubrique Nicolas Sarkozy
<<http://www.elysee.fr/president/la-presidence/les-presidents-depuis-1848/histoire-des-presidents-de-la-republique/nicolas-sarkozy-2007-2012.13207.html>>.
- Vieille, Paul et Degraef Véronique. « L'immigration à l'université et dans la recherche. Entretien avec Paul Vieille ». *Les Cahiers du GRIF* 45. *Savoir et différence des sexes*. 1990. 153-162.